

PHENGUARD 935

DEFINITION

Intermédiaire époxy phénolique polyamine.

PROPRIETES

Deuxième couche du système PHENGUARD destiné à la protection intérieure de réservoirs.

Excellente résistance à de nombreux acides organiques, alcools, huiles, graisses et solvants.

Bonne résistance à l'eau chaude.

DESTINATION

SUBJECTILE : sur primaire compatible.

INTERIEUR	<input checked="" type="checkbox"/>	EXTERIEUR	<input checked="" type="checkbox"/>
IMMERSION	<input checked="" type="checkbox"/>		
ATELIER	<input checked="" type="checkbox"/>	SITE	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX NEUFS	<input checked="" type="checkbox"/>	ENTRETIEN	<input checked="" type="checkbox"/>

ATMOSPHERE OU MILIEU :

Hydrocarbures (sauf éthanol ou méthanol).

Autres : nous consulter.

CARACTERISTIQUES A 20 °C ET A 65 % HR

ASPECT	
	Satiné
COULEUR	
	Rose
PRESENTATION	
	Bicomposant
PROPORTION DU MELANGE	
	En volume
Base :	88 %
Durcisseur :	12 %
CONSISTANCE DU PRODUIT	
DILUANT ASSOCIE	
	Diluant n° 91-92
DUREE DE MURISSEMENT DU MELANGE	
	15 minutes
DUREE PRATIQUE D'UTILISATION DU MELANGE	
	4 heures
DENSITE	
	1,7 ± 0,05
EXTRAIT SEC	
En volume :	66 % ± 2
En poids :	81 % ± 2

EPAISSEUR RECOMMANDEE DU FILM SEC	
	100 à 125 microns
EPAISSEUR RECOMMANDEE DU FILM HUMIDE	
	Pour 100 microns : 150 microns
RENDEMENT OU CONSOMMATION THEORIQUE	
	Pour 100 microns : 6.6 m ² /l
	Pour 125 microns : 5.3 m ² /l
SECHAGE	
Sec au toucher :	2 heures
Séchage complet :	10 jours
RECOUVRABLE PAR	
	Lui-même PHENGUARD 940
DELAI DE RECOUVREMENT	
Pour 100 microns secs :	
Minimum :	24 heures
Maximum :	21 jours
TEMPERATURE LIMITE DE SERVICE	
	Nous consulter

PHENGUARD 935

MISE EN ŒUVRE

SUBJECTILE/PREPARATION DE SURFACE

NATURE DU SUBJECTILE : sur primaire préalablement nettoyé et retouché si nécessaire.
SUR PRIMAIRE : PHENGUARD 930

EMPLOI/DILUTION

PREPARATION DU PRODUIT :
Bien homogénéiser le produit sous agitation mécanique avant emploi.
Ajouter si nécessaire le diluant adapté au mode d'application.

DILUANT : N° 91-92

SOLVANT DE NETTOYAGE : N° 90-53

APPLICATION

PROCEDES	POSSIBILITE	DILUTION*	DIAM. BUSES	PRESSION
Brosse	oui (retouches)	0/5%		
Rouleau	oui (retouches)	0/5%		
Pistolet sans air	oui	5/10%	18-21/1000°	150 bars

* Les taux de dilution sont donnés à titre indicatif et sont à adapter aux conditions climatiques ainsi qu'aux conditions particulières du chantier.

CONDITIONS D'APPLICATION :

Température ambiante : + 10 °C à + 30 °C

Subjectile : Température mini : + 10 °C et + 3 °C au dessus du point de rosée

Température maxi : + 40 °C

Hygrométrie maxi pendant l'application : 80 %.

Température du produit pendant l'application de préférence au dessus de 15 °C.

HYGIENE ET SECURITE

POINT ECLAIR DU PRODUIT : Base : 21 °C < PE < 55 °C - Durcisseur : 21 °C < PE < 55 °C

POINT ECLAIR DU DILUANT : 21 °C < PE < 55 °C

C.O.V. en g/l sans dilution : 323

C.O.V. en g/l avec dilution maximale : 371

C.O.V. en g/kg sans dilution : 191

Suivant la directive n° 2004/42/CE, ce produit appartient à la catégorie A/i revêtements bicomposants à fonction spéciale.

Les valeurs C.O.V. indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptives.

ETIQUETAGE/RECOMMANDATIONS : étiquette légale conforme aux directives européennes sur l'étiquetage des peintures et vernis (directives européennes 88-379 CEE) - consulter la fiche de sécurité sur internet www.quickfds.com fournisseur FREITAG.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

CONDITIONNEMENT : **20 l** (Base : 17.6 l / Durcisseur : 2.4 l)

STOCKAGE : 24 mois sous abri et à température comprise **entre + 5 °C et + 35 °C**, emballage d'origine non ouvert.

CLASSIFICATION AFNOR (NFT 36005) :

Famille I

Classe : 6b1

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

7435 / 11-2018